

Protocole de coopération

Consultation infirmière de suivi
des personnes séronégatives à haut risque
d'acquisition du VIH et sous traitement de
pré-exposition (PREP) au VIH

CME du 9 novembre 2021

- **La PREP repose sur l'utilisation préventive d'antirétroviraux par des personnes séronégatives très exposées au VIH**
- **Chaque année en France, plus de 6000 nouvelles infections par le VIH sont diagnostiquées, dont 50 % en Île-de-France**
- **À ce jour, en France, seulement 30 000 personnes bénéficient de la PREP**
- **Nécessité de renforcer l'offre de prévention du VIH pour élargir l'offre de soins par ce protocole de coopération**

■ **Intérêts pour le délégué (IDE)**

- ▶ Valoriser l'élargissement de l'expertise infirmière
- ▶ Développer de nouvelles compétences
- ▶ Positionner le délégué en tant qu'acteur de la prévention du VIH et des IST

■ **Intérêts pour le délégant (médecin)**

- ▶ Économiser du temps médical, afin qu'il soit réinvesti dans les prises en charge complexes de patients et celles des primo consultants

■ **Lieux de mise en œuvre du protocole :**

= Dans les structures de soins autorisées à délivrer ou à renouveler la PREP

■ **Pour le moment 11 sites de l'AP-HP volontaires**

Ambroise-Paré / Avicenne / Béchère / Bicêtre / Bichat / Fernand-Widal

Hôtel-Dieu / Pitié-Salpêtrière / Lariboisière / Saint-Antoine / Saint-Louis

■ Consultation infirmière trimestrielle

Interrogatoire

Examen clinique (recherche signes primo infection VIH et IST)

Analyse et Interprétation de données biologiques

Surveillance des effets secondaires du ttt de la PrEP

Si besoin : prescription de ttt en cas d'IST

Si besoin : prescription vaccins

Si besoin : orientation vers une consultation médicale

Prescription du bilan de suivi biologique

Renouvellement ou non de la PrEP

IDE expérimenté (au moins deux ans dans un service de prévention ou de dépistage en infectiologie ou en service de médecine spécialisée en maladies infectieuses)

Formation pratique : 30 consultations (15 heures) avec pratique de l'examen clinique

Formation théorique : 40 heures

Maintien des compétences : activité minimum de 168 consultations par délégué et par an, soit 84 consultations par semestre est nécessaire

Construction d'outils pour le délégué :

- présence du délégant (astreinte, supervision)
- synthèse quotidienne des dossiers
- réunion mensuelle de suivi
- formation continue annuelle et évaluation des pratiques professionnelles

Conclusion

- **Un protocole de coopération solide et bien détaillé sécurisé et adapté à la population suivi en consultation PREP**
 - ▶ Au bénéfice des usagers, des délégués et des délégants

- **Véritable besoin dans la lutte contre le VIH**

- **Suite au COPIL 2 points ont été précisés**
 - ▶ le suivi notamment à M1 sera fait par le médecin
 - ▶ durée prévue de la consultation IDE (a priori 30-40 minutes)